

Conseil du 20ème arrondissement de Paris
Séance du mercredi 19 mai 2021

Vœu relatif au projet immobilier d'Habitat Social Français (HSF)
5, impasse des Chevaliers – 75020 Paris

Déposé par François-Marie DIDIER et les élus du groupe Changer Paris du 20^{ème}

Nous souhaiterions appeler l'attention de notre conseil d'arrondissement sur un projet immobilier d'HSF au 5, impasse des Chevaliers – 75020 Paris.

Considérant la délibération 2015 DLH 290 pour la réalisation d'un programme de 7 logements sociaux PLUS par HSF (coût du projet de 1 525 063 euros dont 377 678 euros de subventions de la Ville de Paris).

Considérant la délibération 2016 DLH 261 pour la réalisation d'un programme de construction de 6 logements sociaux (3 PLUS et 3 PLS) par HSF (coût du projet de 2 220 573 euros dont 102 089 euros de subventions de la Ville de Paris).

Considérant le permis de construire (PC 075 120 16 V0054) déposé le 29 août 2016 par HSF et prorogé pour une année en 2019 et ce, jusqu'au 15 décembre 2020.

Considérant qu'aucune nouvelle demande de prorogation du permis de construire n'a été faite en 2020.

Considérant que les premiers travaux ont été effectués en septembre 2018 et que depuis cette date, aucune intervention n'a eu lieu sur le chantier.

Considérant que malgré plusieurs demandes auprès de la RIVP et HSF (filiale de la RIVP) afin de disposer de toute pièce de nature à attester un début de mise en œuvre des travaux (ordre de service, règlement de situation de travaux effectués...), aucune réponse n'a été apportée, à ce jour, par HSF ou la RIVP.

Considérant que HSF a fait procéder, en avril 2021, à l'abattage de plusieurs arbres et au débroussaillage de la parcelle.

Considérant qu'un procès-verbal constatant ces travaux, réalisés sans autorisation, a été dressé par un contrôleur de la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris.

Considérant que HSF a décidé de reprendre les travaux à compter du 10 mai 2021.

Considérant enfin que Madame la députée George Pau-Langevin, dès 2017, avait fait part des préoccupations des riverains quant à ce projet dans un courrier adressé à Celia Blauel (maire adjointe à l'environnement) et Ian Brossat (maire adjoint au logement).

Il apparaît de tous les éléments précités, un doute manifeste et sérieux sur la validité du permis de construire de cette opération.

Sur proposition de François-Marie DIDIER et des élus du Groupe Changer Paris du 20^{ème}
émet le vœu :

- **Que la Mairie du 20^{ème} demande aux services de la Ville de Paris de statuer rapidement sur la validité du permis de construire de cette opération ;**
- **Que la Mairie du 20^{ème} demande à HSF d'interrompre, sans délai, les travaux tant que les services de la Ville de Paris n'auront pas statué sur la validité du permis de construire ;**
- **Dans tous les cas, que le projet dans sa forme actuelle soit abandonné étant donné que cette parcelle constitue le dernier espace sauvage du secteur.**